

Les périodes du confinement et du déconfinement ont bousculé le programme de ces derniers mois à l'ACHA comme partout ailleurs. Cependant, lors de cet intermède, l'activité de l'association n'est pas restée au point mort, bien au contraire. Plusieurs sujets déjà engagés nous ont occupés.



## ÉDITORIAL

Mardi 2 juin 2020 :  
le groupe de travail  
déconfiné, chez Désiré  
(qui prend la photo).  
Depuis, il y a eu  
5 autres réunions...



Les festivités des 500 ans de la rencontre du Camp du Drap d'Or ayant été reportées ou annulées selon les municipalités concernées, nous avons proposé un coup de projecteur sur la stèle située entre Guînes et Ardres (voir p.6)...

Le programme des visites guidées pour sept **samedis de l'été** a été établi de façon à les rendre toujours plus attractives, pour satisfaire la curiosité des visiteurs : du cœur de ville avec son riche patrimoine bâti remis récemment en valeur, au secteur des lacs avec en point d'orgue une exposition originale à la Maison de La Nature. Cette année les restrictions sanitaires nous ont contraints à limiter à neuf personnes les visites du Bastion et des Poires.

Le livre « **Ardres au fil des rues** » est maintenant entre les mains de Jacquotte, pour la mise en page et l'illustration. Les pages 3-4 et 5 de cet ACHA-Info en sont des extraits. L'objectif est de le présenter lors de l'**Assemblée Générale** du **18 septembre** prochain (p.6).

Enfin, l'évènement majeur chaque année pour l'association : **les Journées Européennes du Patrimoine**. Au programme de ces 19 et 20 septembre 2020, « Apprendre pour la vie » : le rôle de l'éducation dans le patrimoine, le rôle du patrimoine dans l'éducation. Sur trois sites de la commune, nous montrerons les atouts de notre territoire, et sa capacité à concilier tradition et modernité. Les matières premières seront mises en scène : la tourbe, l'argile, la craie, le végétal... et à travers les époques, l'ingéniosité de l'Homme à les transformer en matériaux de construction et en produits à haute valeur ajoutée.

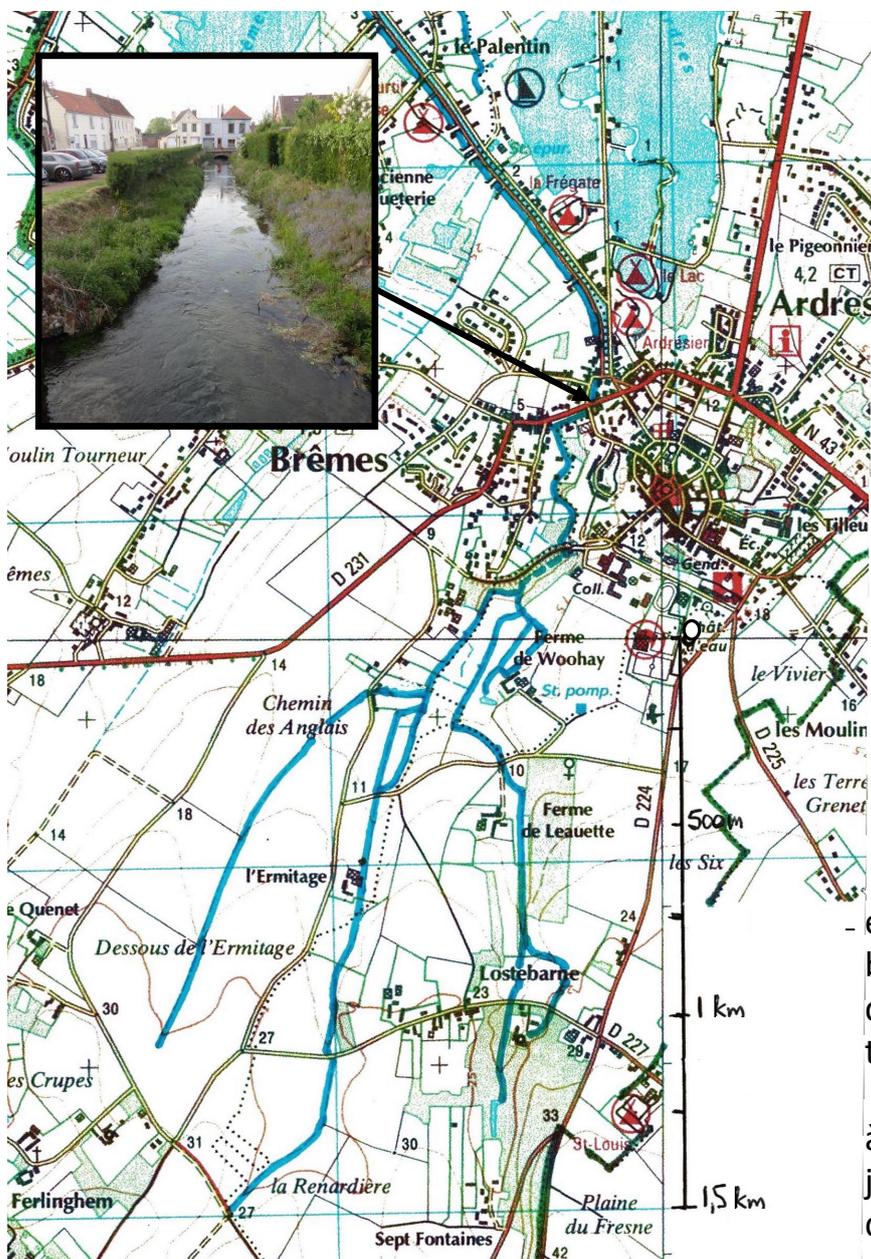
## MAIS OÙ PASSE DONC LA RIVIÈRE D'ARDRES ?

Nous savons tous que la rivière d'Ardres se jette à la tête du « canal d'Ardres à Pont d'Ardres », au lieu-dit « le rivage », en Basse Ville au début de l'Avenue du Lac. Elle surgit du dessous de la route fournissant des eaux abondantes, au droit du magasin Coccimarket. Ce canal, creusé vers 1714, rejoint par d'autres, arrive au port de Calais par le bassin de Chasses et son écluse. Il a d'ailleurs été creusé à peu près dans le lit de notre rivière ; le courant est puissant : jetez une feuille morte depuis la passerelle entre le Palentin et l'ancienne briqueterie de Brêmes, et elle part rapidement vers Pont-d'Ardres !

Si l'on remonte vers la route de Guînes, notre rivière réapparaît sur une centaine de mètres, belle rivière aux eaux claires que des cartes postales des années 1900 montrent comme un lavoir, et un abreuvoir pour les chevaux.

Elle re-disparaît en passant sous la route ...et sous quelques maisons, aux dires d'habitants de la Basse Ville.

Mais d'où vient la rivière d'Ardres ? Où prend-elle sa source ?



Si vous ouvrez la carte IGN TOP 25 n° "2103 ET", vous voyez qu'elle constitue la limite entre les communes de Brêmes et Ardres. En remontant vers ses sources, son parcours est sous terre et en zigzag, car elle longeait les remparts et bastions pointus de notre petite ville, puis alimentait les cressonnières Catez.

Elle suit ensuite l'ancienne ligne de chemin de fer devenue la Voie Douce.

En remontant toujours, elle se divise en plusieurs bras, alimentés par autant de sources :

- au Sud, une source à la ferme du Woohay (ferme Hénon) ;
- au Sud-Est, un bras qui vient de la propriété de Sept-Fontaines ;
- un bras qui descend du lieu-dit La Renardière, longeant la ferme de l'Ermitage ;
- enfin encore plus à l'Ouest, un quatrième bras dont la source se trouve entre les deux routes menant à Ferlinghem, et qui traverse le chemin des Anglais.

Notons que ces quatre sources sont à une altitude de 25-27 m, et qu'à la jonction avec le canal, la rivière n'est plus qu'à 1 m. Il peut donc y avoir du courant !

Si vous êtes curieux, avec de bonnes

jambes et un appareil photo, recherchez les quatre sources de la rivière d'Ardres...

Bonne enquête !

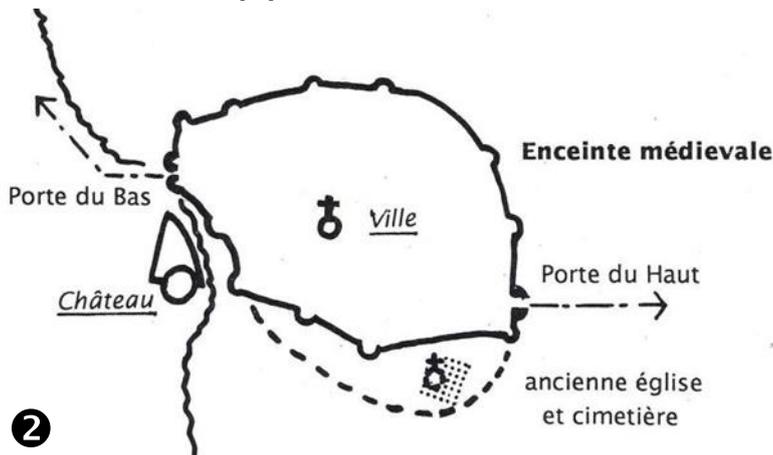
René BLONDEL

## LE CIMETIÈRE D'ARDRES ...ET SES AVATARS

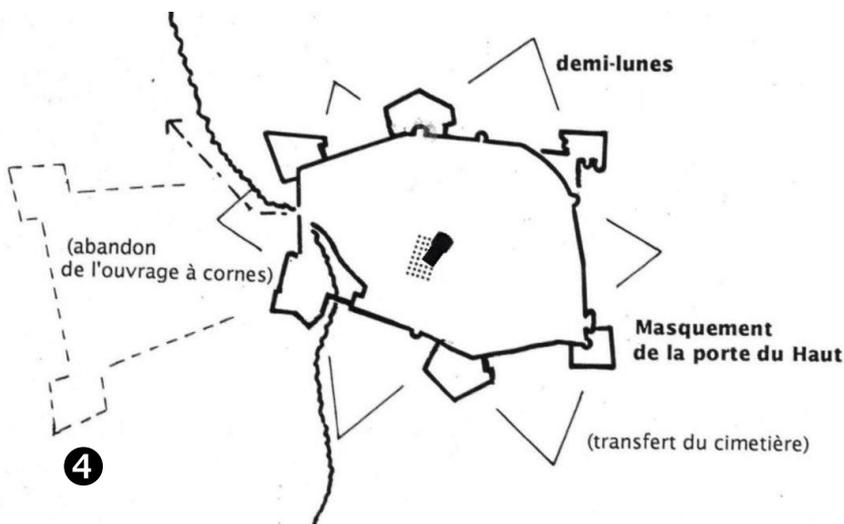
Au début des années 2000, les travaux de fondation pour la construction des écoles ont permis de découvrir de nombreuses tombes **(1)**. Là se trouvait le tout premier cimetière du bourg naissant d'Ardres, datant du XI<sup>ème</sup> s., qui jouxtait une première église dédiée à Saint Omer. Adèle de Selnesse avait souhaité y être inhumée, puis son époux Elbodon : les parents d'Arnoul, premier seigneur d'Ardres, avant même que celui-ci n'édifie la motte féodale, et y transfère une à une toutes les pierres du château de Selnesse.



Lorsque peu après la ville fut entourée de fortifications, et que l'église paroissiale fut transférée sur la place du marché **(2)**, le cimetière n'en était guère qu'à 300 m. On y accédait facilement, par un passage toujours visible, entre la rue Parent-Réal et l'avenue Ernest Ranson **(3)**.



En 1596, la prise d'Ardres par les Espagnols révéla que la Porte du Haut constituait un point faible des fortifications. Lorsque la ville redevint française deux ans plus tard, il fut décidé de "masquer" cette porte, et d'y renforcer les défenses ; cette fermeture compliquait l'accès au cimetière, resté jusque là extérieur à la ville.

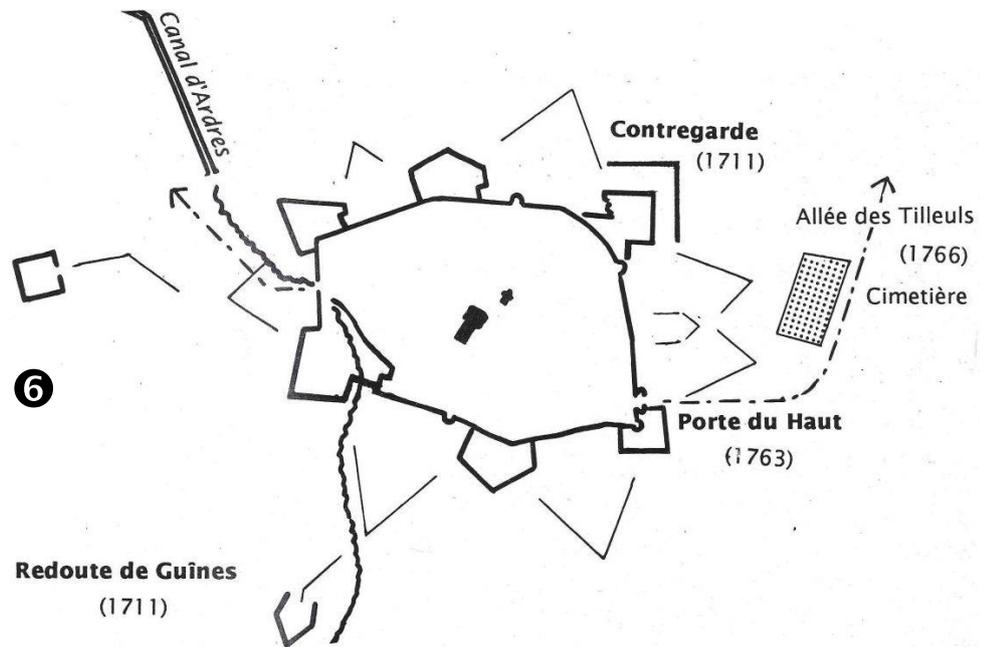


La création d'un cimetière près de l'église, dans l'enceinte de la cité **(4)**, s'est concrétisée en 1603 par l'acquisition d'un terrain situé « entre le haut de la rue Royale, la rue des Bons Enfants et la rue des Bouchers », de 15 toises de long sur 9 toises de large (505 m<sup>2</sup> env.). La ruelle longeant le côté Nord de l'église **(5)** fut alors fermée par une petite barrière.



Un siècle et demi plus tard... le cimetière était surpeuplé, au point qu'il s'en dégagait des effluves particulièrement nauséabondes.

En 1765, la réouverture de la Porte du Haut fut complétée par l'établissement d'une chaussée bien large, aussitôt plantée de tilleuls, pour relier la route de Saint-Omer. Le roi Louis XV abandonnait des terrains pris sur les fortifications, situés « *en avant de la demi-lune de Lermont* », à fin d'y établir un nouveau cimetière (6). La colonne de « l'ancienne croix de Biswel » fut déplacée vers le nouveau cimetière dès 1771, et alors surmontée d'une croix de fer (7).



Cependant, malgré l'incontestable nécessité de la translation, les choses traînèrent. À cause du vagabondage des chiens ou des cochons, il était indispensable de protéger les sépultures ; mais "la banlieue" refusait de payer pour enclore ce terrain qui n'allait servir qu'à la paroisse d'Ardres... Jusqu'à l'ordonnance royale de Louis XVI en 1776, qui d'une part interdit « *l'inhumation dans les églises des ecclésiastiques et des notables* » (on y trouve fréquemment des pierres tombales, au sol ou plaquées aux murs ; à Ardres, ils pouvaient

choisir aussi de reposer sous le dallage de la chapelle de la Vierge), mais surtout fait « *obligation de porter hors de l'enceinte habitée les cimetières trop petits* » ; et le refus par l'évêque de Boulogne de bénir ce cimetière qui n'était ceint que par un fossé et une haie d'épineux. Il fallut bien que le Conseil de la commune se résignât à faire construire un mur « *en moëllons de Yeuse et sable de Berthem* ». En 1777 enfin, le curé de la paroisse put solennellement bénir le lieu.

1794 : l'An II commence avec la disette. La pomme de terre venait d'être introduite en France : le 2 germinal (22 mars), la Société Populaire proposa de planter le nouveau tubercule dans l'ancien cimetière, dont l'emplacement était resté vague et inculte depuis plus de 16 ans.

## RUE DES LOMBARDS

De nombreuses villes ont une “rue des Lombards” ; à Ardres, c’est, avec la Place au Bois, le seul odonyme [nom de rue] qui reste de l’époque médiévale. On appelait alors globalement « *Lombards* » les marchands italiens, dont beaucoup avaient une activité de banquiers (l’historien d’Ardres Ernest Ranson évoque des “brocanteurs”, mais ce n’est attesté nulle part ailleurs). Si les premiers à se fixer en France, au XII<sup>ème</sup> s., venaient en effet de Lombardie, par la suite ce fut aussi de Gênes ou de la Toscane. L’Église condamnait ces prêteurs (ils faisaient leur métier du péché de cupidité !), et ils payaient des redevances particulières. Se concentrer par profession dans une même rue était une pratique médiévale ; pour les « Lombards », c’était aussi lié à la cohésion du groupe, et à des raisons de sécurité. Au milieu du XIV<sup>ème</sup> s., les banques de prêt sont présentes dans chaque ville.

D’autre part, lorsque François I<sup>er</sup> eut décidé de faire d’Ardres une place forte, il confia les travaux à l’ingénieur et architecte italien Dominique de Cortone (dit « *Boccador* ») ; celui-ci fit venir des ouvriers compatriotes, déjà très réputés pour les ouvrages de maçonnerie.

La rue des Lombards est l’une des principales artères de la vieille ville, élargie en son milieu par la petite place de Tassencourt, en face de l’Hôtel de Ville.





**28 juillet 2020**, de gauche à droite : le maire de Guînes **Éric BUY** – **Francine THOREL** et **Gilles NOYON** de l'ACHA – **Jean-Claude VANDERBERGUE**, maire de Balinghem – **Ludovic LOQUET**, maire d'Ardres – **Philippe CASSEZ** et **Gilles PELTIER** (les Amis du Vieux Calais).

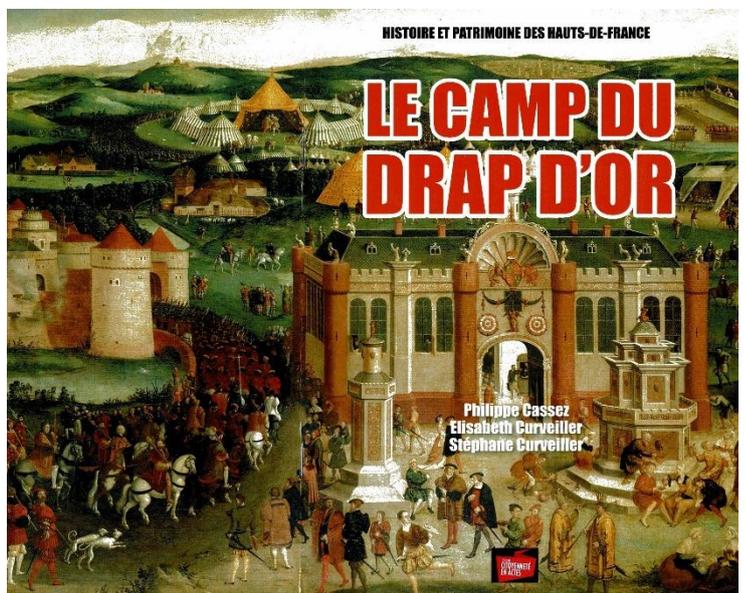
Si les conditions sanitaires le permettent et **en respectant les consignes officielles**, l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'ACHA aura lieu le **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 à 18 H** précises, à la Chapelle des Carmes (ARDRES, Place d'Armes). Vous y êtes cordialement invité(e). À l'ordre du jour : Rapport d'activité – Rapport financier – Projets – **Élection des neuf membres du Conseil d'Administration.**

Les adhérents qui souhaiteraient entrer au Conseil d'Administration doivent faire **acte de candidature AVANT LE 15 SEPTEMBRE** par courrier adressé à la secrétaire de l'ACHA **M<sup>me</sup> M. Bellet, 228 route de Flandres 62610 ARDRES**, ou par courriel : [bellet.michele@sfr.fr](mailto:bellet.michele@sfr.fr)

**19 H : CONFÉRENCE** par  
**M. Stéphane CURVEILLER,**  
 Médiéviste

**Le Camp du Drap d'Or**

Entrée libre et gratuite



# Journées Européennes du Patrimoine 2020



*Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie.*

## ARDRES - L'ACHA propose

**SAM 19 SEPT.** dès 14h : visites des poires et du bastion.

**DIM 20 SEPT.** de 9h30 à 18h : 3 lieux à découvrir...



### La Chapelle des Carmes

- Accueil, plan du circuit et documentation.
- Quizz : Levons les yeux.



### La Maison de Pays : Les techniques du bâti

- La paille : la Maison de Pays, modèle d'éco-construction.
- Le torchis : maquette et réalisation.
- Le lin, son exploitation et ses usages.
- La craie : exposition de pierres taillées.



### La Maison de la Nature : Les plantes, la tourbe, l'argile et le sel

- L'argile : son histoire locale, sa mise en œuvre.
- La tourbe : son extraction et ses usages anciens.
- Les plantes locales : conférence guidée.
- Le sel : sa mise en œuvre.

